

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DES VOSGES MERIDIONALES
4 Rue des Grands Moulins – Saint-Etienne-Lès-Remiremont
BP 40056
88202 REMIREMONT CEDEX

Tel : 03.29.22.11.63 - Fax : 03.29.23.39.61

COMPTE RENDU DE LA REUNION
Du lundi 23 novembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Porte des Vosges Méridionales s'est réuni dans la salle du centre culturel à Dommartin les Remiremont, le lundi 23 novembre 2020 à 20h00, sous la présidence de Madame LOUIS.

Présent : Danielle HANTZ, Brigitte CHARLES, Frédéric SIMON, Joceline PORTE, Philippe CLOCHE, Jean-Benoît TISSERAND, Anne-Marie DULUCQ, Roger BOURCELOT, Anne GIRARDIN, Thomas VINCENT, Graziella GERARD, Ludovic DAVAL, Jean-Pierre CALMELS, Isabelle REMOLATO, Valéry AUDINOT, Anne PARMENTIER, Michel DEMANGE, Danièle FAIVRE, Jean-Charles TISSERAND, Carole ARNOULD, Catherine LOUIS, Jean MANSOURI, Marie France GASPARD, André JACQUEMIN, Jean-Pierre SCHMALTZ, Arnaud JEANNOT, Catherine GREGOIRE, Jean-Marie SUARDI, Patrick VINCENT, Jean-Paul MICLO

Secrétaire : M. Jean HINGRAY

Absent (s) excusé (s): Anne HAXAIRE

Le compte rendu du conseil communautaire du 06 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ELECTION D'UN CONSEILLER DELEGUE

Mme la Présidente propose de désigner un conseiller délégué qui sera chargé de la démocratie participative. Messieurs Jean HINGRAY et Thomas VINCENT sont désignés comme assesseurs. Mme HAXAIRE a proposé sa candidature. M SUARDI présente également la sienne.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 31

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 8

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu Mme Anne HAXAIRE 11 voix

M. SUARDI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé conseiller délégué.

PRESIDENT, VICE-PRESIDENTS ET CONSEILLERS DELEGUES- INDEMNITES DE FONCTIONS

Madame la Présidente, rappelle que par délibération du 06 novembre 2020, le conseil communautaire a décidé que l'assemblée disposerait de 9 Vice-Présidents et que par délibération du 23 novembre 2020, il disposerait également d'un conseiller délégué.

Puis elle propose de fixer ainsi qu'il suit les taux individuels des indemnités du Président, des Vice-Présidents et du conseiller délégué, fixés par référence à la strate de population comprise entre 20 000 et 49 000.

Mandat	Nombre de postes	Taux Individuel (% de l'indice brut Terminal de la fonction publique	Montant mensuel brut (novembre 2020)
Président	1	55.5 %	2 158.61 €
Vice-Présidents	9	19.23 %	747,93 €
Conseiller délégué	1	6%	233.36 €

Préciser que :

- Ces indemnités sont rétroactives et seront versées mensuellement aux Elus à compter de leur prise de fonction, soit à compter du 07 novembre 2020 pour le Président et les Vice-Présidents et du 24 novembre 2020 pour le conseiller délégué.
- Ces indemnités subiront automatiquement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- Les crédits nécessaires seront inscrits chaque année au budget de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire entendu à l'unanimité approuve l'exposé ci-dessus.

Mme la Présidente indique qu'elle a fait le choix de réduire ses indemnités de 12% afin de pouvoir permettre la création de deux postes de conseiller délégué, les indemnités des Vice-Présidents sont quant à elles maintenues.

PACTE FISCAL ET FINANCIER

Madame la Présidente rappelle que par délibération du 11 décembre 2017, le Conseil Communautaire a approuvé le pacte fiscal et financier.

Celui-ci constitue, en l'espèce, un état des lieux des flux financiers existants et à venir entre la CCPVM et ses Communes membres et se décline en trois thèmes :

- Les transferts de compétences,
- Les mutualisations de services,
- La répartition du FPIC

L'article 256 de la Loi de finances pour 2020, l'article L.5211-28-4 du Code général des collectivités territoriales et l'article 1609 nonies C du Code général des impôts prévoient que les EPCI concernés doivent par délibération adopter un nouveau pacte financier et fiscal avant le 31 décembre 2020. A défaut, ils seraient tenus de verser une dotation de solidarité communautaire à la commune de Remiremont concernée par le contrat de ville.

Madame la Présidente précise que la mise à jour du pacte a fait l'objet de réunions de travail entre les élus.

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité approuve la mise à jour du Pacte Fiscal et Financier.

Les Conseils Municipaux disposeront d'un délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour approuver ce document.

MODIFICATION DES COMMISSIONS ET DESIGNATIONS DES MEMBRES

Suite aux élections du nouvel exécutif de la Communauté de Communes les 06 et 23 novembre 2020, le bureau propose de constituer les 10 commissions suivantes :

- Finances, perspectives de mutualisation et recherche de partenariats
- Travaux, bâtiments publics
- Environnement, développement durable
- Culture et sports
- Développement économique, artisanat, commerce et industrie
- Petite enfance, éducation et politiques sociales
- Eau, assainissement, gestion des déchets, urbanisme, aménagement de l'espace et bourg centre
- Cadre de vie, mobilités, politique de la ville et du logement
- Tourisme - communication
- Démocratie participative

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, approuve la création des commissions et la désignation de ses membres (ainsi que les représentants à la convention territoriale globale et à XPL XDEMAT), selon les tableaux détaillés ci-après :

Travaux, bâtiments publics

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Bruno DERVAUX	Annette MAISON
ELOYES :	Jean-Pierre SCHMALTZ	Yannis BISCHOFF
GIRMONT VAL d'AJOL :	Christian BERBé	Armand FRENOT

PLOMBIERES LES BAINS :	Jean Marie SUARDI	Benoit ROMARY
REMIREMONT :	Joceline PORTE	Roger BOURCELOT
SAINT-AME :	Sébastien PACATTE	Laurent VIGROUX
SAINT-ETIENNE :	David BOLMONT	Patrick BOULANGER
SAINT-NABORD :	Stéphane GRANDJEAN	Nathalie VUILLEMIN
VAL d'AJOL :	Thomas VINCENT	Caroline GUYOT
VECOUX :	Denis SCHOTT	Nicole DORIDANT

Environnement, développement durable

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Jean MANSOURI	Régis MOREAU
ELOYES :	Christophe GERARD	Gérard VIRTEL
GIRMONT VAL d'AJOL :	Agnès DAVAL	Armand FRENOT
PLOMBIERES LES BAINS :	Yanis CORNU	Dominique BARON
REMIREMONT :	Frédéric SIMON	Philippe CLOCHE
SAINT-AME :	Laurent VIGROUX	Sébastien PACATTE
SAINT-ETIENNE :	David BOLMONT	Stéphane AMIOT
SAINT-NABORD :	Pascale NAULIN	Didier BEGEL
VAL d'AJOL :	Denis FEIVET	Stéphanie BURTON
VECOUX :	Denis SCHOTT	Nicole DORIDANT

Culture et sports

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Moreau Régis	Rémy LACROIX
ELOYES :	Christophe GERARD	Jean-Noël CREUSOT
GIRMONT VAL d'AJOL :	Benoît MALLET	Jean-Baptiste REGNIER
PLOMBIERES LES BAINS :	Marie-Jocelyne DIDELOT	Nicole FERRANDO
REMIREMONT :	Anne-Marie DULUCQ	Guénolé SPATZ
SAINT-AME :	Pauline CHAINEL	Isabelle FLEXAS
SAINT-ETIENNE :	Sandrine RENAUX	Yves LE ROUX
SAINT-NABORD :	Julien BALLAND	Pierre JEANNEROT
VAL d'AJOL :	Graziella GERARD	Sonia BRICE
VECOUX :	Hervé DARQUY	Rose HOCQUAUD

Développement économique, artisanat, commerce et industrie

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Jean MANSOURI	Annette MAISON
ELOYES :	Laurent FRECHIN	Françoise GERARD
GIRMONT VAL d'AJOL :	Denis PERRIN	Aline PY
PLOMBIERES LES BAINS :	Sylvie LAUVERGEON	Murielle MATHIEU
REMIREMONT :	Jean HINGRAY	Bruno HAILLANT
SAINT-AME :	Catherine GREGOIRE	Laurent VIGROUX
SAINT-ETIENNE :	Jean Charles TISSERAND	David BOLMONT
SAINT-NABORD :	Laurence THIEBAUT	Christine THIRIAT
VAL d'AJOL :	Stéphanie BURTON	Stéphane GRANDEMANGE
VECOUX :	Denis SCHOTT	Steve BEKAI

Petite enfance, éducation et politiques sociales

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Annette MAISON	Marie Odile SIMON
ELOYES :	Marie-France GASPARD	Amélie SEMPIANA
GIRMONT VAL d'AJOL :	Agnès DAVAL	Manuel ANCEL
PLOMBIERES LES BAINS :	Guy MANSUY	Christiane LAMBERT
REMIREMONT :	Anne Marie DULUCQ	Yveline LE MAREC

SAINT-AME :	Florence BURRI	Isabelle ETIENNE
SAINT-ETIENNE :	Danièle FAIVRE	Marie Françoise ADAM
SAINT-NABORD :	Laurence THIEBAUT	Patricia DOUCHE
VAL d'AJOL :	Jean-Claude BALLAND	Céline TISSERAND
VECOUX :	Cécile PARMENTIER	Pascale PAILLER

Eau, assainissement, gestion des déchets, urbanisme, aménagement de l'espace et bourg centre

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Bruno DERVAUX	Jean MANSOURI
ELOYES :	Yannis BISCHOFF	Tony PIERRAT
GIRMONT VAL d'AJOL :	Christian BERBé	Pierre VINCENT
PLOMBIERES LES BAINS :	Yanis CORNU	Jean-Marie SUARDI
REMIREMONT :	Roger BOURCELOT	Joel ROBICHON
SAINT-AME :	Sebastien PACATTE	Laurent VIGROUX
SAINT-ETIENNE :	David BOLMONT	Yves LE ROUX
SAINT-NABORD :	Valéry AUDINOT	Patrick LAMBOLEZ
VAL d'AJOL :	Thomas VINCENT	Gautier COLLE
VECOUX :	Evelyne PORTE	Samuel VALDENNAIRE

Cadre de vie, mobilités , politique de la ville et du logement

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Annette MAISON	Jean MANSOURI
ELOYES :	Jean-Pierre SCHMALTZ	Françoise GERARD
GIRMONT VAL d'AJOL :	Manuel ANCEL	Margot DAVAL
PLOMBIERES LES BAINS :	Benoît ROMARY	Yanis CORNU
REMIREMONT :	Brigitte CHARLES	Danielle HANTZ
SAINT-AME :	Florence BURRI	Laurent VIGROUX
SAINT-ETIENNE :	Nathalie MILLOTTE	David BOLMONT
SAINT-NABORD :	Didier BEGEL	Julien BALLAND
VAL d'AJOL :	Jean-Claude BALLAND	Dominique COURROY
VECOUX :	Nicole DORIDANT	Denis SCHOTT

Tourisme - communication

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Tiffany DE SANTA	Rémy LACROIX
ELOYES :	Françoise GERARD	Amélie SEMPIANA
GIRMONT VAL d'AJOL :	Margot DAVAL	Pierre VINCENT
PLOMBIERES LES BAINS :	Sylvie LAUVERGEON	Benoît ROMARY
REMIREMONT :	Danielle HANTZ	Danièle FISCHER
SAINT-AME :	Laurent VIGROUX	Catherine GREGOIRE
SAINT-ETIENNE :	Jean Charles TISSERAND	Armelle VINCENT
SAINT-NABORD :	Pierre JEANNEROT	Didier BEGEL
VAL d'AJOL :	Graziella GERARD	Stéphane GRANDEMANGE
VECOUX :	Arnaud BARTHEL	Thierry DELPAU

Finances, perspectives de mutualisation et recherche de partenariats

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Jean MANSOURI	Annette MAISON
ELOYES :	Françoise GERARD	Laurent FRECHIN
GIRMONT VAL d'AJOL :	Agnès DAVAL	Manuel ANCEL
PLOMBIERES LES BAINS :	Martine RENAULT	Nicole FERRANDO
REMIREMONT :	Bruno HAILLANT	Frédéric SIMON

SAINT-AME :	<i>Catherine GREGOIRE</i>	Laurent VIGROUX
SAINT-ETIENNE :	Marie Hélène DOLL	Nathalie MILLOTTE
SAINT-NABORD :	Isabelle REMOLATO	Patrick SEIDENGLANZ
VAL d'AJOL :	Philippe GRANDCOLAS	Thomas VINCENT
VECOUX :	Thierry DELPAU	Steve BEKAÏ

Démocratie participative

Commune	Nom Prénom titulaire	Nom Prénom suppléant
DOMMARTIN :	Tiffany DE SANTA	Rémi LACROIX
ELOYES :	Françoise GERARD	Jean-Pierre SCHMALTZ
GIRMONT VAL d'AJOL :	Pierre VINCENT	Denis PERRIN
PLOMBIERES LES BAINS :	Marie-Jocelyne DIDELOT	Christiane LAMBERT
REMIREMONT :	Danielle HANTZ	Anne-Marie DULUCQ
SAINT-AME :	Laurent VIGROUX	Bruno CLAUDON
SAINT-ETIENNE :	Jean Charles TISSERAND	Agnès CLEMENT DEMENGE
SAINT-NABORD :	Anne PARMENTIER	Rémy PLANQUE
VAL d'AJOL :	Stéphanie BURTON	Ann OSTE
VECOUX :	Thierry DELPAU	Béatrice FEBVET

Convention Territoriale Globale

Commune	Nom Prénom titulaire
DOMMARTIN :	Régis MOREAU
ELOYES :	Marie France GASPARD
GIRMONT VAL d'AJOL :	Agnès DAVAL
PLOMBIERES LES BAINS :	Christiane LAMBERT
REMIREMONT :	Brigitte CHARLES
SAINT-AME :	Arnaud JEANNOT
SAINT-ETIENNE :	Danièle FAIVRE
SAINT-NABORD :	Mélanie DIRAND
VAL d'AJOL :	Sonia BRICE
VECOUX :	Steve BEKAI

Xpl – XDEMAT : Mme Catherine LOUIS

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – DESIGNATION DE MEMBRES

Suite aux démissions de conseillers communautaires et au renouvellement du Bureau, le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne les nouveaux représentants suivants à l'Office de Tourisme communautaire :

Mme Danièle FISCHER comme représentant titulaire (pour Remiremont)

M. Marwan CHOFFEL comme représentant suppléant (pour Remiremont)

PETR – DESIGNATION DE MEMBRES

Suite aux démissions de conseillers communautaires, au renouvellement du Bureau et à la demande de la Commune de Saint Nabord, le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne, de nouveaux représentants au PETR, selon la liste ci-après détaillée.

TITULAIRES :

TISSERAND Jean Benoît	REMIREMONT
Haillant Bruno	REMIREMONT
FISCHER Danielle	REMIREMONT
HINGRAY Jean	REMIREMONT
CREUSOT Bernard	REMIREMONT
Pierre JEANNEROT	SAINT NABORD

SUPPLEANTS :

Josée GAUTHIER	REMIREMONT
Philippe CLOCHÉ	REMIREMONT
Myriam BONTAN	REMIREMONT
Guénolé SPATZ	REMIREMONT
Daniel N'DAO	REMIREMONT
Julien BALLAND	SAINT NABORD

SICOVAD – DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne M. JEANNOT comme représentant titulaire au SICOVAD à la place de M. HINGRAY

PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES – DESIGNATION DE MEMBRES

Suite aux démissions de conseillers communautaires et au renouvellement du Bureau, le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne Frédéric SIMON comme représentant suppléant à la place de Stéphanie DIDON au parc naturel régional des Ballons des Vosges.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne Jean Benoit TISSERAND comme membre titulaire de la commission d'appels d'offres à la place de Jean HINGRAY.

CLECT – DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne M. Jean Benoit TISSERAND comme représentant titulaire pour la ville de Remiremont, à la place de Jean HINGRAY.

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER – DESIGNATION DE MEMBRES

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, désigne Bruno HAILLANT comme nouveau représentant au comité de programmation LEADER, à la place de Jean HINGRAY.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Afin de procéder à quelques ajustements en raison notamment de la participation financière à l'opération « J'aime mes commerçants » accordée par délibération du 06 novembre

dernier, et après exposé de Monsieur CALMELS, le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité approuve les modifications budgétaires suivantes :

Budget général			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES
D-611-020 : Contrats de prestations de services	-10 000.00 €		
D-611-95 : Contrats de prestations de services	-10 000.00 €		
D-6281-020 : Concours divers (cotisations...)	-10 000.00 €		
D-6281-95 : Concours divers (cotisations...)	-20 000.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	-50 000.00 €		
D-6574-90 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	50 000.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	50 000.00 €		
Total FONCTIONNEMENT DEPENSES	0.00 €	Total FONCTIONNEMENT RECETTES	0.00 €

CREANCES ETEINTES ET ADMISSIONS EN NON VALEUR

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire que des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget principal de la Communauté de Communes.

Toutefois, certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. (Surendettement, effacement de la dette) Il convient donc de les admettre en non-valeur.

C'est pourquoi, Mme HOEHE, responsable de la Trésorerie au Centre des Finances Publiques à Remiremont a présenté les différentes créances irrécouvrées qu'il convient que le Conseil Communautaire approuve par délibération.

Madame la Présidente présente le détail selon le tableau ci-après :

Le montant total des créances à admettre en non-valeur s'élève à 3 710.96 €.

	Année	Montant	Services	Imputations
Poursuites sans effet	2010	185.70	Redevance Ordures Ménagères	6541
	2012	278.51		
	2013	332.85		
	2015	672.64		
	2016	213.22		
	2016	347.85		
Total Poursuites sans effet		2 030.77 €		

Créances éteintes	2017	465.74	Taxe de séjour 2017	6542
	2015	174.06	Redevance Ordures Ménagères 2016	
	2016	297.43	Redevance Ordures Ménagères 2015	
	2015	135.58	Redevance Ordures Ménagères 2015	
	2015	332.38	Redevance Ordures Ménagères 2015	
	2015	60.00	Frais encart publicitaire 2015	
	2014	215.00	Frais emplacement salon	
Total Créances éteintes		1 680.19€		

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, après exposé de Monsieur DEMANGE, approuve les poursuites sans effet et les créances éteintes.

AVENANTS MICRO CRECHE

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, après exposé de Monsieur Patrick VINCENT, approuve trois avenants au marché de travaux de la micro-crèche :

- Avenant n°1 au lot n°6 – menuiseries intérieures avec l'entreprise CAGNIN pour la réalisation du meuble dans la bibonnerie qui était en option dans le marché et n'avait pas été retenu pour un montant de 2 051,00 € HT
- Avenant n° 1 au lot n°11 – carrelage faïences avec l'entreprise EUROP REVETEMENT pour la fourniture et pose de carrelage mural dans la cuisine à la place du revêtement souple prévus initialement au lot 12 pour un montant de 860,00 € HT
- Avenant n°1 au lot n°12 – revêtement de sols souples avec l'entreprise ROBEY pour la suppression du revêtement souple mural dans la cuisine au profit de carrelage au lot 11 pour un montant de – 642,00 € HT

PARTICIPATION SYNDICALE 2020 - PARC DES BALLONS

Madame la Présidente expose que, par courrier du 14 septembre 2020, Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, a sollicité le versement de la participation syndicale. Le montant pour 2020 s'élève à 0.1238€ par habitant (pour les 3 communes de Plombières les Bains, Girmont Val d'Ajol et Val d'Ajol), soit 823.27€.

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, approuve le versement de cette participation au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, approuve la création (et modification) des postes suivants :

Adjonction d'un grade supplémentaire pour les emplois d'assistant(e) petite enfance à la micro-crèche d'Eloyes

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadaire de service
Filière Sanitaire et Sociale			
<u>Assistant(e) petite enfance :</u> <i>Grade : agent social</i> <i>Ou Agent social principal de 2^{ème} classe</i>	C	2	Temps complet 35h

Création de postes pour compléter les effectifs de la collectivité

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Durée hebdomadaire de service
Filière Culturelle			
<u>Chargé d'accueil en médiathèque</u> <i>Grade : Adjoint Territorial du Patrimoine</i>	C	1	Temps complet 35h
Filière Administrative			
<u>Chargé d'accueil à la piscine du Val d'Ajol</u> <i>Grade : Adjoint Administratif Territorial</i>	C	1	Temps non complet 21 h
Filière Technique			
<u>Agent d'entretien et de maintenance à la piscine du Val d'Ajol</u> <i>Grade : Adjoint Technique Territorial ou Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe ou Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe ou Agent de Maîtrise ou Agent de Maîtrise Principal</i>	C	1	Temps non complet 18 h

CREATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE – AGENT D'ACCUEIL ET AGENT D'ENTRETIEN PISCINE

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité, décide de recruter deux agents contractuels dans le grade d'Adjoint technique territorial, relevant de la catégorie C, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 4 mois, renouvelable dans la limite de 12 mois, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 18h/semaine.

FONDATION PATRIMOINE – ADHESION

Le Conseil Communautaire, entendu à l'unanimité décide d'adhérer à l'association de la Fondation du Patrimoine (adhésion de 600 euros annuel). En effet, cette adhésion permettra de bénéficier de subventions concernant les travaux de réhabilitation de la tour du siège de la Communauté de Communes et d'un accompagnement dans le cadre des démarches d'opération de revitalisation du territoire, petites villes de demain, bourg centre.

MALLETTE NUMERIQUE – RENOUVELLEMENT ADHESION

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire d'autoriser le renouvellement du partenariat mallette numérique avec le Département des Vosges et qui arrive à échéance le 31 décembre prochain. Ce dispositif a vocation à permettre à tous les inscrits de la médiathèque intercommunale de bénéficier d'un ensemble de ressources en ligne accessibles à distance. Il a remporté un vif succès particulièrement durant les périodes de confinement.

Le coût est identique à la précédente convention, soit 0.15 € TTC par habitant et par an (4473.90 euros pour la Communauté de Communes). Le département assume quant à lui un financement forfaitaire estimé à 35 000 euros par an.

Le Conseil Communautaire, après exposé de Monsieur JEANNOT, approuve le renouvellement de l'adhésion à la mallette numérique.

Il est à préciser que les abonnements ont particulièrement bien fonctionné sur le territoire avec les périodes de confinement.

Levée de séance à 21h00

Mme la Présidente

Catherine LOUIS